Faculté des sciences sociales
Département de sociologie

UNIVERSITÉ LAVAL

PLAN DE COURS

SOC-4154 : Sociologie de la famille et de la parentalité

NRC 88984 | Automne 2024

Formule d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 3-0-6	**Crédit(s) :** 3

Introduction à la sociologie de la famille, considérée comme espace de socialisation, lieu de production des genres, institution, unité de relations juridiques, de travail, de reproduction et de transmission. Le cours porte une attention particulière à la parentalité, qui réfère aux expériences subjectives, aux responsabilités et aux pratiques parentales et qui est désormais dégagée des liens conjugaux et de filiations. Après un détour par l'histoire de la famille, il aborde des questions telles que la conciliation travail-famille, le démariage, la diversité des formes familiales et différentes dimensions de la vie des familles contemporaines, dont le rapport à l'enfant.

Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	09h00 à 11h50	DKN-2153	Du 3 sept. 2024 au 13 déc. 2024

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=168868

Coordonnées et disponibilités

Marie-Christine Brault
Enseignante
DKN-3319-B
https://www.fss.ulaval.ca/notre-faculte/repertoire-du-personnel/marie-christine-brault
Marie-Christine.Brault@soc.ulaval.ca

Disponibilités
Je suis disponible avant, pendant ou après le cours pour des questions spontanées et pour échanger avec vous.

Je suis aussi disponible sur rendez-vous, vous n'avez qu'à m'écrire un courriel dans lequel vous indiquez la raison de la rencontre et me proposez quelques plages horaires auxquelles vous seriez disponible. Nous pourrons nous rencontrer en personne ou par visioconférence.

À noter que je répondrai à vos courriels dans un délai de 24hs ouvrables.

L'Université reconnaît le droit à la déconnexion des professeures et professeurs, des personnes chargées de cours et des autres membres du personnel enseignant. Cela signifie que ces personnes ne sont pas tenues de consulter les messages qui leur sont envoyés (courriel, boîte vocale, message dans un forum,

© Université Laval

etc.) pendant les soirs, fins de semaine, jours fériés et vacances. La personne qui aura envoyé un message durant ces périodes devra donc s'attendre à recevoir une réponse dans un délai raisonnable, calculé à partir de la reprise des heures normales de travail.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :
418-656-2131 poste 405222
418-656-5222

Informations techniques importantes

Équipez-vous pour réussir
Accéder à l'horaire du CSTIP
Liste des navigateurs supportés
Avis important concernant les appareils mobiles *(iOS, Android, Chrome OS)*
TeamViewer est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

Microsoft Teams ULaval
Zoom ULaval

Sommaire

Description du cours 4

Introduction 4

Objectifs généraux 4

Approche pédagogique 5

Contenu et activités 5

Évaluations et résultats 6

Liste des évaluations 6

Informations détaillées sur les évaluations sommatives 6

Évaluation #1 - Questions à développement long (hors cours) 6

Évaluation #2 - Synthèse critique 6

Évaluation #3 - Évaluation finale 8

Barème de conversion 9

Règlements et politiques institutionnels 9

Évaluation de la qualité du français 10

Gestion des délais 10

Absence à un examen 10

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle 10

Politique sur l'usage du français à l'Université Laval 10

Plagiat 11

Matériel didactique 11

Manuel(s) obligatoire(s) et note(s) de cours 11

Bibliographie et annexes 11

Bibliographie 11

Description du cours

Introduction

> *Chacun connaît ou croit connaitre intimement la « famille » puisqu'il en fait partie, il a été modelé par elle et envisage probablement d'en fonder une, si ce n'est déjà fait. L'accessibilité aisée à cette institution tend à occulter le fait qu'elle repose sur un univers de règles. […] Chacun a une expérience de la famille, et une expérience contrastée et intense. Il faut en prendre acte afin de parvenir à s'en distancier. (Tahon, 1995, p.6)*

« La famille » est au cœur de nos vies, bouleverse nos quotidiens, influence notre parcours, contribue à nos souvenirs personnels, en plus de nous rattacher au monde. Référer à « la famille » invisibilise toutefois la variété « des familles » dans lesquelles nos vies s'inscrivent. Nos expériences familiales sont multiples et se juxtaposent les unes sur les autres. Nous avons tous une (ou plusieurs) :

- Famille(s) élémentaire(s), soit celle(s) de notre enfance;
- Famille(s) que nous nous construisons à l'âge adulte, où l'amour joue un rôle central, tout comme les enfants sans pour autant que cela ne soit une obligation. Ces familles comprennent aussi les belles-familles par alliance que nous y gagnons;
- Famille(s) de cœur, de solidarités, que nous choisissons sur la base de l'amitié et dans laquelle l'entraide et l'appartenance sont centrales.

Au-delà de cette expérience privée, la famille est éminemment publique et s'inscrit dans des contextes juridiques, sociaux, politiques, historiques et économiques qui amènent des expériences plurielles. Au fondement des sociétés, la famille est l'une de ses principales institutions et sert à transmettre les codes sociaux, à promouvoir des normes et des valeurs qui visent à renforcer la cohésion sociale et permettre aux individus d'y contribuer en retour. Elle est aussi ciblée par les politiques familiales et autres interventions de l'État.

La parentalité, qui est le fait d'être un parent et d'accomplir le travail parental, comprend différentes dimensions, dont l'expérience, la pratique et les responsabilités parentales. Ce concept permet de rendre compte des transformations complexes survenues au niveau de la famille et du rôle parental – qui peuvent désormais être séparés de leurs aspects de filiation (liens de sang/liens juridiques) et d'alliance (mariage). La parentalité est aussi un dispositif de gestion des familles et depuis le début du XXe siècle, les familles sont investies par les politiques publiques, les parents doivent se conformer à des normes d'une « bonne parentalité », qui sont de plus en plus étroites et rigides. Les parents doivent apprendre leur métier, les compétences parentales étant construites par des savoirs experts et soutenues par des politiques publiques. Le poids démographique des enfants, et donc des jeunes parents, étant moins important actuellement qu'à d'autres époques, est-ce une des raisons pour lesquelles parentalité et enfance semblent plus que jamais ciblées par des dispositifs institutionnels, sociaux et juridiques visant à prévenir, normaliser, médicaliser les comportements, émotions, réactions et attitudes des enfants et de leurs parents ? La socialisation au devenir parent, comme celle de l'enfance, s'est transformée au fil des époques historiques. Sa prise en charge par une variété d'experts, qui veillent à promouvoir une parentalité qui devrait être bienveillante, positive, sécurisante, etc., ne cesse de s'accroitre. Plusieurs questions relatives à la socialisation restent en suspens, notamment dans les aspects concrets touchant ses cadres, contenus, modalités et fonctions qui la sous-tendent. Au cœur de la transformation des rapports à l'enfant et des manières de le socialiser, se trouvent les transformations des conceptions de la personne qui résultent elles-mêmes de l'individualisation croissante des rapports sociaux. C'est en outre l'ensemble du processus de socialisation et des liens parentaux qui sont susceptibles d'être modifiés alors que se transforment ces conceptions de la personne. On peut se demander comment ces évolutions se traduisent dans les cadres juridiques et institutionnels et à quel genre d'expériences familiales et parentales elles donnent lieu.

À cet égard, l'étude sociologique de la famille et de la parentalité est essentielle pour prendre un pas de recul et montrer les forces sociales qui sous-tendent les visions de la famille. La sociologie permet d'aller au-delà de ce qui semble aller de soi, de ce qui semble être naturel. L'imagination sociologique, notamment, permet de se distancer de ses expériences personnelles pour mettre en lumière les modalités sociales, les contraintes structurelles ainsi que les enjeux collectifs relatifs à la famille et à la parentalité. Il y a souvent un écart, voire une distorsion, entre la famille idéalisée-souhaitée-attendue et la famille pour ce qu'elle est réellement. La famille n'échappe pas aux inégalités de genre et d'âge, et elle est même touchée de plein fouet par des enjeux de violence. Tous ces éléments seront abordés dans le cadre du cours Sociologie de la famille et de la parentalité.

Objectifs généraux

À la fin de ce cours, les étudiants seront familiers avec les différents concepts relevant de la sociologie de la famille et de la parentalité. Chaque séance visera des objectifs spécifiques qui contribueront à répondre aux grands objectifs suivants:

- Développer son regard sociologique sur la famille et la parentalité;
- Discuter des transformations sociales, historiques et culturelles qui ont contribué et qui contribuent à la métamorphose de la famille et à la parentalité;
- Reconnaître et valoriser la diversité de la famille;
- Analyser comment les familles et la parentalité sont affectées par les structures sociales, notamment les inégalités.

Approche pédagogique

Ce cours a la particularité d'être multicycle, ce qui signifie qu'il est offert autant aux étudiants de premier cycle universitaire (SOC-4154), qu'à ceux inscrits aux cycles supérieurs (SOC-7154). Bien que les objectifs du cours soient les mêmes pour tous les cycles, les modalités d'évaluation présentent certaines différences pour s'adapter au niveau de difficulté propre à chaque cycle et ainsi permettre aux étudiants de développer les compétences propres à leur programme.

La formule pédagogique suit principalement le format du cours magistral classique pour les grands groupes. Toutefois, la professeure souhaite engager le dialogue à chacun des cours et des activités seront prévues en ce sens. Les activités d'enseignements comprennent des exposés magistraux de la professeure et d'invités, des exposés faits par les étudiants des cycles supérieurs, des visionnements, des activités interactives et des discussions en classe. Chaque séance débutera par un retour sur la séance précédente, permettant ainsi une révision des éléments importants abordés précédemment. Le restant de la séance sera consacré au thème annoncé.

Le cours est scindé en trois blocs. Le premier se consacre à la sociologie de la famille, alors que le second, à la sociologie de la parentalité. Le troisième bloc engagera la discussion en abordant une thématique persistante, à savoir si les mutations de la famille et de la parentalité sont un signe du déclin de l'institution et une cause des problèmes sociaux contemporains, ou si, au contraire la famille et la parentalité se transforment sainement et en accord avec les valeurs sociales.

Des **lectures** ainsi que d'autres ressources documentaires obligatoires sont proposées à chaque semaine. Il est attendu que vous ayez fait les lectures (ou consulté les documents) avant ou après la séance dédiée. **L'important est que vous soyez préparé pour poser vos questions dans les séances dédiées au contenu de ces ressources et pour échanger avec les collègues lors des discussions prévues.** Les lectures obligatoires sont considérées comme incontournables à votre apprentissage. D'une part, elles vous offrent un accès direct à la pensée d'un auteur et permettent un approfondissement de la matière. D'autre part, elles servent de base commune pour discuter avec les collègues et confronter votre propre interprétation dans le but de mieux comprendre le sujet. Les lectures optionnelles sont désignées pour tous les étudiants qui souhaitent approfondir le thème, mais elles sont à prendre à compte dans la rédaction de votre Synthèse critique.

Le cours se déroule en présentiel et aucune séance d'enseignement ne sera enregistrée. La présence en classe est donc fortement recommandée pour favoriser et approfondir l'apprentissage et une participation active est essentielle à l'atteinte des objectifs.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance #1 – Accueil et introduction au cours	5 sept. 2024
Bloc 1 - Comprendre les familles contemporaines	
Séance #2 - Familles contemporaines	12 sept. 2024
Séance #3 - Familles au XXe siècle	19 sept. 2024
Séance #4 - Familles: Évolution sociohistorique	26 sept. 2024
Séance #5 - Enjeux des familles contemporaines	3 oct. 2024
Séance #6 - Familles, inégalités et politiques publiques	10 oct. 2024
Bloc 2 - Comprendre les parents contemporains	
Séance #7 - Parentalité : concepts et critiques	17 oct. 2024
Séance #8 - Projet parental et devenir parent	24 oct. 2024

Semaine de lecture - Congé	31 oct. 2024
Séance #9 - "Bonne" parentalité?	7 nov. 2024
Séance #10 - Enjeux des parents contemporains	14 nov. 2024
Séance #11 - Soutien à la parentalité	21 nov. 2024
Bloc 3 - Synthèse	
Séance #12 - Familles et parentalités en tant que problème social ?	28 nov. 2024
Séance #13 - Conclusion et synthèse du cours	5 déc. 2024
Séance #14 - Évaluation de fin de session SOC-4154 - Examen final en classe;SOC-7154 - Remise du travail final.	12 déc. 2024

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Évaluation #1 - Questions à développement long (hors cours)	Du 11 oct. 2024 à 00h00 au 17 oct. 2024 à 00h00	Individuel	30 %
Évaluation #2 - Synthèse critique	À déterminer	Individuel	30 %
Évaluation #3 - Évaluation finale	Le 12 déc. 2024 de 09h00 à 11h45	Individuel	40 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Évaluation #1 - Questions à développement long (hors cours)

Date : Du 11 oct. 2024 à 00h00 au 17 oct. 2024 à 00h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : Boîte de dépot
Directives de l'évaluation : Instructions à venir

Évaluation #2 - Synthèse critique

Date de remise : À déterminer

Vous avez 2 semaines après la date de la séance choisie pour remettre votre travail. La synthèse critique est à remettre dans la boite de dépôt AVANT le début du 2e cours SUIVANT la séance choisie (p.ex. séance choisie #5; remise du travail avant le cours #7).

Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Les consignes valent pour les étudiants inscrits à SOC-4154 et SOC-7154

Choix de séance :

Attention! Le nombre d'étudiants par séance est limité pour s'assurer que toutes les séances sélectionnées par la professeure fassent l'objet de synthèses critiques. Le choix se fait selon la modalité du premier arrivé, premier servi. À chaque cours il y a 10 places disponibles (SOC-4154 n=7 et SOC-7154 n=3). **Vous devez choisir une séance et aviser de votre choix en inscrivant votre nom dans la liste prévue à cet effet disponible ici** : https://www.outils.cstip.ulaval.ca/

Directives de l'évaluation :

- Le travail à remettre compte entre 1000 et 1600 mots, sans compter la page de titre et la bibliographie.
- Utilisez tout le matériel de la séance: exposé magistral-diapositives; matériel obligatoire, matériel optionnel, etc.

La synthèse critique devra comprendre trois volets, décrits ici :

1. Volet synthèse (500 à 750 mots)

Au sujet du mot « synthèse » : je le comprends comme une « Opération consistant à rassembler des éléments de connaissance sur un sujet, une discipline et à donner une vue générale, une idée d'ensemble de ce sujet. » (Dictionnaire Usito).

Ainsi, le but de ce volet est de produire la synthèse d'une séance identifiée par la professeure, en faisant ressortir trois éléments qui vous ont paru cruciaux. Pour chaque élément, vous le décrirez de manière précise, en justifiant son importance par la mobilisation d'au moins deux arguments provenant d'au moins deux sources différentes qui proviennent de l'ensemble du matériel de la séance choisie (c'est-à-dire, l'exposé magistral et les diapositives, les lectures obligatoires, les lectures optionnelles et toutes les autres ressources utilisées). De plus, vous devrez expliciter les raisons pour lesquelles chacun de ces éléments est important pour l'étude de la famille et/ou de la parentalité, donc de faire le lien avec le thème plus général du cours.

J'insiste sur le fait que les éléments qui vous ont paru cruciaux relèvent de votre subjectivité personnelle et différeront forcément d'une personne à l'autre. L'évaluation portera sur votre justification des éléments recensés et sur leur pertinence, ainsi que sur la clarté, la précision, l'approfondissement de votre réponse. Vos réponses devraient être diversifiées et démontrer que vous avez assisté au cours et bien pris connaissance de tous les documents obligatoires et optionnels. Elles devraient aussi refléter que vous avez effectué une réflexion sur les sujets traités afin d'être en mesure d'en faire une synthèse globale.

Voir la section bibliographie, plus bas, pour savoir comment intégrer vos sources dans le texte.

2- Volet commentaire critique (500 à 750 mots)

Formulez un commentaire critique sur les éléments que vous avez identifiés au volet synthèse. Par critique j'entends le fait poser un jugement (positif ou négatif), de donner votre opinion et de proposer vos interprétations des sujets abordés. Il pourra aussi être pertinent de mentionner des thèmes, sujets, idées qui ont été oubliées ou occultées ou qui seraient pertinents à aborder dans une mouture future de la séance.

Vous devez offrir un raisonnement et une analyse des raisons de votre opinion. Il s'agit de dialoguer avec le volet synthèse, ce qui implique de bien comprendre le contenu de la séance. Vous pourrez faire appel à vos connaissances (acquises dans ce cours, dans des cours antérieurs et dans votre vie quotidienne), afin de confronter, d'éclairer ou d'élargir les idées qui ont été présentées durant la séance. Idéalement, vous commenterez des points précis ou des thèmes spécifiques pour lesquels vous pouvez fournir une interprétation différente ou complémentaire (et approfondie).

Vos arguments doivent être précis et appuyés par au moins deux sources externes à celles proposées pour la séance. Donc, vous pouvez mobiliser les sources proposées dans les autres séances du cours, ou des sources qui proviennent d'autres cours, d'études scientifiques, de l'actualité, etc. Les sources doivent être pertinentes, rigoureuses et valides.

© Université Laval

Voir la section bibliographie, plus bas, pour savoir comment intégrer vos sources dans le texte.

3- Volet ouverture

Terminez votre travail en posant au moins deux questions qui pourraient servir à amorcer une discussion (par exemple, en classe). Ces questions doivent être liées au contenu de la séance choisie et à votre commentaire. Les questions fermées (à répondre par oui/non) sont à proscrire. Environ 50 à 100 mots.

Bibliographie

- Pour en savoir plus sur la citation des sources : https://www7.bibl.ulaval.ca/services/citation-de-sources
- Comment indiquer vos sources dans le texte écrit et en bibliographie à la fin du travail? Suivre les procédures APA 7 proposées par Mon diapason
- Comment rapporter les éléments qui proviennent des diapositives dans le texte?
  - Si la diapositive ne comprend pas de référence précise à un auteur, texte, ressource : (Nom de famille de l'auteur des diapo, Date de la séance, #de diapositive) p.ex. (Brault, 2024-10-17, p.3)
  - Si la diapositive comprend une référence explicite à une source secondaire (p.ex. Définition de Dandurand, 1997), alors il faudra référer à cet auteur et mentionné qu'il a été cité dans les diapos. Dans votre texte, vous indiquerez cela sous la forme suivante (Dandurand, 1997, dans Brault, 2024-10-17 ,p.3).
  - À noter que les citations secondaires sont permises, mais il est suggéré de les utiliser avec parcimonie. Il vous faut privilégier la source originale (et par conséquent, la citation primaire) chaque fois que cela est possible.

- Comment rapporter les éléments qui proviennent des diapositives dans la bibliographie? Suivez le modèle APA 7 – Notes de cours – Imprimées proposé par Mon Diapason
  - Exemple : Basque, J., Contamines, J. et Maina, M. (2011, 22 février). TED 6312 : Méthodes et pratiques de design pédagogique [notes de cours imprimées]. Télé-Université.
  - À noter que la référence secondaire (i.e. Dandurand) n'apparait pas en bibliographie. La référence apparait seulement dans le texte, selon les consignes ci-haut.

GRILLE DE CORRECTION

Nom de l'étudiant·e		
Barème de correction du travail	Pointage	Note de l
Le *volet synthèse* mobilise toute la documentation de la séance et fait ressortir 3 éléments importants qui sont chacun appuyé par au moins 2 sources. Le contenu est synthétisé, diversifié, exact, clair, approfondi et pertinent.	12	
Le *volet commentaire critique* présente un contenu pertinent, approfondi et appuyé par des sources. Le commentaire est rigoureux et original. L'utilisation justifiée d'au moins deux références.	12	
Le *volet ouverture* présente deux questions pertinentes à l'égard du contenu présenté, formulées clairement et sont propices à la discussion.	4	
Qualité générale du travail : contenu, organisation, rédaction, etc.	2	
Total	30	
Rétroactions :		

Fichiers à consulter : Modèle_Synthèse_critique.docx (15,69 Ko, déposé le 30 août 2024)

Évaluation #3 - Évaluation finale

Date et lieu :	Le 12 déc. 2024 de 09h00 à 11h45 , à venir
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépot de classe
Directives de l'évaluation :	**SOC-4154 (1er cycle)** Examen final 40% - en classe - avec préparation préalable Instructions à venir **SOC-7154 (cycles supérieurs)** Travail long 40% - individuel, à la maison Instructions à venir

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre
Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études
Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaitre davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiants , la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les

moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

Une attention particulière sera accordée à la qualité du français dans chacune des évaluations. Les fautes (grammaire, orthographe) seront pénalisées jusqu'à concurrence de l'équivalent de 10% de la note finale.

Gestion des délais

Les retards sont pénalisés au taux de 5% par jour de retard.

Absence à un examen

Pour bénéficier d'une reprise, l'étudiant.e doit justifier son absence par un document officiel reconnu (certificat médical, ordonnance de la cour). Une absence non justifiée à l'examen entrainera automatiquement son échec (0%).

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

> L'Université Laval reconnait l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines.
Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : http://www.rfd.fse.ulaval.ca/. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur.

Constitue notamment du plagiat le fait de:

i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Matériel didactique

Manuel(s) obligatoire(s) et note(s) de cours

Les **documents obligatoires** sont essentiels pour se préparer aux examens et aux travaux.

Les **documents optionnels** servent à approfondir les apprentissages et peuvent être utilisés pour les travaux, mais ne sont pas matière à examen - SAUF pour la synthèse critique qui doit les prendre en considération.

Chaque séance est associée à des lectures obligatoires et optionnelles. Toutes les lectures et toutes les ressources du cours (autres documents, diapos, etc.) sont déposés dans la description du contenu et des activités pour chacune des séances. Le fichier PDF ou un lien vers le document est fourni à chacune des séances.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette liste de livres, de numéros spéciaux de revue et de ressources sur la famille et la parentalité ne vise pas l'exhaustivité. Il s'agit plutôt d'un partage de lectures qui m'ont intéressées et aidées à construire le cours en Sociologie de la famille et de la parentalité. Cette liste sera bonifiée et modifiée au cours des années. N'hésitez pas à me partager vos incontournables.

Livres

Ariès, P. (1975). *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Éditions du Seuil. 316p.

Bachmann, L., Gaberel, P.-E. & Modak, M. (2016). *Parentalité : perspectives critiques*. Lausanne : Editions EESP

Baillargeon, D. (2004). *Un Québec en mal d'enfants : la médicalisation de la maternité, 1910-1970*. Éditions du remue-ménage, Québec.

Berton, F. (2021). *Faire famille aujourd'hui: Normes, résistances et inventions*. PU Rennes.

Burgière, A., Klapish-Zuber, C., Segalen, M., Zonabend, F. (1986). *Histoire de la famille*. Armand-Collin, Paris.

Charrier, P. & Clavandier, G. (2013). *Sociologie de la naissance*. Armand Collin, Paris, 270 pages.

Charton, L et Bayard, C. (dir) 2021. *Des imaginaires aux réalités conjugales et familiales, perspectives interdisciplinaires et internationales.* Montréal, Presses de l'Université du Québec

Charton, L. 2006. *Diversité des familles contemporaines et Temporalités*, Col. Logiques sociales Paris, L'Harmattan.

Ciabattari, T. (2021). *Sociology of families. Change, continuity, and diversity. Second edition*. Sage. 302 p.

Cicchelli-Pugeault, C. et Cicchilli, V. (1998). Les théories sociologiques de la famille. Paris: Les Éditions La Découverte, 124 pp.

Dagenais, D. (2000). *La fin de la famille moderne. La signification des transformations contemporaines de la famille.* Presses universitaires de Rennes.

Debord, R. (2022). *Faut-il en finir avec la famille?* Éditions critiques, Paris, 315p.

Déchaux, J.-H. & Le Pape, M.-C. (2021). *Sociologie de la famille*. Paris : La Découverte 127 p.

De Singly, F. (2023). *Sociologie de la famille contemporaine* - 7e édition. Armand Colin.

Durkheim, É. (1975). Textes t.3 Fonctions sociales et institutions. Paris, Éditions de Minuit, 570p.

Fahrni, M. (2022). *Of kit and kin. A history of families in Canada*. Oxford. pp.207-225.

Fortin, A. (1987). *Histoires de familles et des réseaux : la sociabilité au Québec d'hier à demain*. Éditions Saint-Martin.

Furedi, F. (2002) *Paranoid Parenting: Why Ignoring the Experts May Be Best for Your Child*. Chicago Review. Oct. 2002. c.240p.

Garcia, S. (2011). *Mères sous influence. De la cause des femmes à la cause des enfants*. Paris : La Découverte.

Kempeneers, M. & Dandurand, R. (2024). *Solidarités familiales : ce qui a changé au Québec sur trois générations*, Del Busso éditeur.

Lahire, B. (2020). *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*. Éditions Seuil.

Lareau, A. (2003). *Unequal childhoods. Class, race, and family life*. University of California Press.

Lash, C. (2012). *Un refuge dans ce monde impitoyable. La famille assiégée*. François Bourin Éditeur.

Le Goff, J.-M. & Levy, R. (dir.) (2016). *Devenir parents, devenir inégaux. Transition à la parentalité et inégalités de genre*, Genève, Éditions Seismo, 352 p.

Mathieu, S. (2023). *Égalité, fécondité et maternité. Le soutien aux familles au Québec*. PUM

Martin, C. (2014). *Être un bon parent. Une injonction contemporaine*. Presses de l'EHESP. Coll. Lien social et politique. 256p. https://www.presses.ehesp.fr/produit/etre-un-bon-parent/

Martin, S. (2011). *Le désenfantement du monde. Utérus artificiel et effacement du corps maternel*. Éditions Liber, 220p.

Mitchell, B.A. (2021). *Family Matters, Fourth Edition: An Introduction to Family Sociology in Canada*. Canadian Scholars, 542 p.

Neyrand, G. (2011). *Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité*, Toulouse, Érès, 171 p.

Piché, V., Le Bourdais, C., Marcoux, R. & Ouellette, N. (2022). *L'éclairage de la démographie. Mesurer pour mieux comprendre les enjeux sociaux.* Les Presses de l'Université de Montréal.386p.

Rivard, A. (2016). *De la naissance et des pères*. Les éditions du remue-ménage.

Rivard, A. (2014). *Histoire de l'accouchement dans un Québec moderne*. Les éditions du remue-ménage

Roussel, L. (1989). *La famille incertaine*. Éditions Odile Jacob.

Segalen, M. et Martial, A. (2019). *Sociologie de la famille*. Armand Colin.

Sas-Barondeau, M. (2015). *La face cachée de la parentalité. Une approche sociologique de l'accompagnement de la fonction parentale.* L'Harmattan. Coll Logiques sociales. 242p.

Sellenet, C. (2023) *Parentalité, normes et injonctions*. Éditions l'Harmattan.

Sellenet, C. (2007) *La parentalité décryptée : Pertinence et dérives d'un concept*. Éditions l'Harmattan.

Tahon, M.-B. & Côté, D. (2000). *Famille et fragmentation.* Presses de l'Université d'Ottawa, 230p.

Tahon, M.-B. (1995). *La famille désinstituée. Introduction à la sociologie de la famille*. Presses de l'Université d'Ottawa, 230p.

Théry, I. (1993). *Le démariage : Justice et vie privée*. Odile Jacob.

Vandenbroeck, M. (2024). *Être parent dans un monde néolibéral*. Éditions ÉRES.

Van de Velde, C. (2015). *Sociologie des âges de la vie*. Armand Collin.128p.

Numéros spéciaux sur la famille et la parentalité

- Surcharge, répit et guidance, *Contraste*, 2022, no2
- Réalités familiales contemporaines et pratiques sociales auprès des familles : des savoirs enracinés dans les expériences vécues, *Service social*, 2021, Vol 67, no 1
- Penser les « origines » dans les familles contemporaines : perspectives internationales, *Enfances, familles, générations*, 2021, no 37
- Enfance, familles, génération, 2021, no 38
- Comprendre les politiques familiales d'aujourd'hui: Évolutions et enjeux *Enfances, familles, générations*, 2020, no35
- Lien social et politique, 2020, vol.85
- Contraste, 2018/2, no 48
- Les nouvelles configurations familiales, *Année sociologique*, 2018, no2 vol.68
- Désir d'enfant et désir de transmission, *Anthropologie et sociétés*, 2017, vol. 41, no2
- Actes de la recherche en sciences sociales, 2016/4 no 214
- Le partage des tâches dans la famille : une transition inachevée? *Cahiers de recherche sociologique*, 2017, no 63
- Recherches sociographiques, 2016, vol. 57 no 1
- Enfances, familles, génération, 2011, no15
- À noter qu'il y a aussi toutes les ressources des *Classiques des sciences humaines*, sur le thème de la Sociologie de la famillehttp://classiques.uqac.ca/contemporains/sociologie_de_la_famille/index.html

Ressources, groupes et centres de recherche sur la famille

Cette liste, non-exhaustive, est fournie à titre d'information.

Observatoire des réalités familiales du Québec, INRS

Partenariat de recherche Familles en mouvance, INRS

Base documentaire des recherches sur les familles Famili@

Revue Enfances, familles, générations

Portail sur la parentalité de l'Institut de la statistique du Québec

Institut Vanier de la famille

Ministère de la famille (MAF), Québec

Centre for Research on Children and Families (CRCF; Université McGill)

Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF)

© Université Laval

Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD)

Institut de la statistique du Québec – onglet familles et ménages

Statistique Canada – statistiques sur les familles, ménage et état matrimonial

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)

Réseau pour un Québec Famille

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)

À l'Université Laval :

Chaire de recherche Antoine-Turmel en sociologie historique de l'enfance et de la famille (CRATSHEF)

Chaire de recherche Antoine-Turmel sur la protection juridique des ainés

Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles (RAIV)

La Chaire Richelieu de recherche sur la jeunesse, l'enfance et la famille

Centre de recherche Jeunes, familles et réponses sociales (JEFAR)

Familles recomposées https://arucfamille.ulaval.ca/